



Dossier d'Inscription

- ACSE 1
 ACD 1 (ex APV)
 GEMEAU 1

LEGTA Hector Serres
2915 Route des Barthes - 40180 Oeyreluy
Tél. 05 58 98 70 33 – fax 05 58 98 75 22 <https://agricampus40.fr/>

■ Etat civil de l'étudiant		Sexe	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M
NOM	Tous les prénoms de l'état civil			
Né (e) le :	Commune de naissance	Dépt		
Adresse				
Code postal	Commune			
☎ fixe :	☎ portable de l'élève :			
e-mail (obligatoire)				
N° de sécurité sociale (inscrit sur votre carte vitale commence par 1 ou 2) :				
Autorise : - la communication de ces coordonnées à nos différents services : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				
- la prise de photo à la rentrée pour la réalisation du trombinoscope via Pronote : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				
N° RNIÉ (Répertoire National Identifiant Elève) ou INE – 9 chiffres + 2 lettres :				
Régime : <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> ½ Pensionnaire <input type="checkbox"/> Externe				
Langue vivante : <input type="checkbox"/> anglais				

Situation de famille des parents de l'étudiant (compléter impérativement les 2 parents responsables)	
Responsable 1 : Père ou mère	Responsable 2 : Père ou mère ou autre responsable (tuteur....)
<input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> concubinage <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuf(ve)	<input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> concubinage <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuf(ve)
Nom _____ Prénom _____	Nom _____ Prénom _____
Adresse _____	Adresse _____
Code postal _____ Commune _____	Code postal _____ Commune _____
☎ domicile _____ ☎ portable _____	☎ domicile _____ ☎ portable _____
Mail _____ (obligatoire)	Mail _____ (obligatoire)
Situation professionnelle <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> chômage <input type="checkbox"/> retraite	Situation professionnelle <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> chômage <input type="checkbox"/> retraite
Profession : _____	Profession : _____
Nom employeur _____	Nom employeur _____
Adresse _____	Adresse _____
Tél _____	Tél _____

En cas d'absence et d'urgence, indiquer le(s) nom(s) des personnes pouvant être contactées :

Nom et prénom :

N° tél. fixe :

Portable : _____

Lien de parenté : _____

■ **Cursus scolaire**

Nom du dernier établissement fréquenté : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Commune : _____

Classe : _____ Diplôme obtenu : _____

Option _____ Année d'obtention _____

■ **Autorisation**

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal) : _____

agissant en qualité : père mère tuteur (trice)

responsable légal de (*nom/prénom de l'étudiant*) : _____ Classe de _____

autorise la communication de mes coordonnées à nos différents services :

oui non

■ **Véhicule utilisé par l'étudiant**

un 2 roues à moteur → modèle Immatriculation

une voiture → modèle Immatriculation..... Couleur.....



Engagement du ou des parent(s) et de l'élève ou l'étudiant

Nous soussignons : responsable légal 1 :
responsable légal 2 :
Elève ou étudiant :

Reconnaissons avoir pris connaissance :

- de l'ensemble des pièces du dossier. Nous certifions sur l'honneur les renseignements précisés sur ce document et nous nous engageons à signaler par courrier et sans délai à l'établissement toutes les modifications d'informations qui pourraient survenir durant l'année scolaire,
- des règlements intérieurs du LEGTA Hector Serres, du service annexe d'hébergement et restauration, de l'exploitation agricole (disponibles sur le site web : <https://agricampus40.fr/>)
- de la charte d'utilisation du matériel informatique et d'Internet de l'EPLEFPA des Landes, site de DAX, et avoir été informés que des dispositions techniques ont été prises afin de vérifier que l'usage du réseau informatique est bien conforme aux règles indiquées dans la présente charte (contrôle effectué lors des connexions, suivi de l'utilisation des différents postes et des connexions Internet).
- nous nous engageons à payer la pension (internat – ½ pension) pendant la durée de la scolarité, ainsi que les frais divers à prendre en charge, conformément au tarif en vigueur. A défaut de paiement, nous nous exposons à des poursuites pour le recouvrement conformément à la réglementation en vigueur,
- pour les étudiants et élèves majeurs, nous autorisons l'établissement à communiquer toutes les correspondances les concernant à leurs responsables légaux. (cf. circulaire n°74-325 du 13 septembre 1974),
- du droit de l'étudiant et de l'élève majeur à apposer sa signature sur les documents scolaires le concernant et ce, à la date anniversaire de sa majorité (billet d'absence, autorisation de sortie...),
- de la dématérialisation des bulletins scolaires et du certificat de scolarité qui seront disponibles sur l'espace parents de Pronote.

Certifions exact les renseignements précisés sur l'ensemble des documents.

A : le :

Signature du ou des responsable(s) légal(aux)

Signature de l'élève ou étudiant

Pièces à joindre au dossier d'inscription

(ne pas cocher : cases réservées à l'administration)

- photocopie de la carte d'identité recto-verso
- si obtention du Bac, copie de votre relevé des notes du Bac.(obligatoire pour votre inscription)
- l'attestation scolaire et extra scolaire fournie par votre assureur pour l'année scolaire (à remettre à la rentrée au plus tard)
- fiche intendance et comptable
- le formulaire « mandat de prélèvement SEPA » rempli et signé (voir notice jointe), si vous choisissez la procédure de prélèvement automatique » pour le paiement de la pension ou demi-pension et de frais divers.
- Bourse CROUS 2023** : Joindre obligatoirement la notification d'accord ou de rejet de bourse. **Si vous n'avez pas la notification**, l'accusé de réception du dossier adressé par le CROUS
- extrait du jugement ou tout autre document (séparation, divorce, placement ou autre)
- EXEAT (Certificat de fin de scolarité)
- dossier médical sous pli confidentiel
- coupons-réponses au voyage d'étude « Bassin Versant »

La personne morale l'EPLEFPA des Landes Agricampus40 est le responsable du traitement des données collectées au moyen du présent formulaire. Les données à caractère personnel collectées dans le dossier d'inscription sont indispensables à l'établissement pour gérer la scolarité de votre enfant et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence. Ces données font l'objet des traitements principaux nécessaires à, la gestion de l'inscription dans l'établissement, la gestion administrative et comptable, la gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes, sorties, voyages...), l'utilisation d'outils de travail informatisés (ordinateurs pédagogiques, impression, ...), l'utilisation d'applications pour la scolarité : Lycée connecté, Pronote, E-sidoc, Pix,... , le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI, notifications MDPH, PAP, PPRE...), l'inscription aux examens, la gestion de la restauration, de l'internat et des services annexes.

Elles font l'objet d'un traitement informatique conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), UE 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles. Il est entré en vigueur le 25 mai 2018. La Loi Informatique et Libertés de 1978 a été modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 afin d'adapter certaines de ses dispositions au RGPD. Elles sont destinées exclusivement aux interlocuteurs en charges de la gestion de suivi scolaire de votre enfant. L'ensemble des informations recueillies sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans après la fin de la dernière année scolaire dans l'établissement. Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15,16, 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces démarches sont à effectuer auprès de notre DPO par courriel à l'adresse électronique suivante : dpd-ea.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



LEGTA Hector Serres
2915 Route des Barthes
40180 Oeyreluy

tél. 05 58 98 70 33 / fax 05 58 98 75 22 - <https://agricampus40.fr/>

Rentrée des étudiants de BTSA 2023-2024 **A lire très attentivement**

(sous réserve du maintien des conditions sanitaires normales)

	Dates et heures de rentrée	Début des activités
BTSA ACSE/ACD 1^{ère} année	Lundi 4 septembre 2023 13h30 : Accueil des étudiants internes et installation à l'internat 14h00 : Accueil des étudiants par la Direction et le professeur principal en salle de classe	14h30 : accueil avec les Professeurs principaux (Ph. Desbons et M. Usandisaga) en salle de classe pour visite de
BTSA GEMEAU 1^{ère} année	Lundi 4 septembre 2023 9h30: Accueil des étudiants par les enseignants 13h30 : Accueil des étudiants internes et installation à l'internat 14h00 : Accueil des étudiants par la Direction en salle de classe.	14h30 : accueil avec le Professeur principal (P. Laborde).
BTSA ACSE BTSA ACD (ex APV) 2^{ème} année	Lundi 11 septembre 2023 9h45 : Accueil des étudiants internes et installation à l'internat 10h15 : Accueil des étudiants par la Direction et le professeur principal en salle de classe	10h45 : accueil avec les Professeurs principaux (H. Carrère et S. Guichard) en salle de classe.
BTSA GEMEAU 2^{ème} année	Lundi 18 septembre 2023 9h15 : Accueil des étudiants internes et installation à l'internat 9h45 : Accueil des étudiants par la Direction et le professeur principal en salle de classe.	10h15 : accueil avec le Professeur principal (S. Verdier-Delpech).

Pour tous les étudiants :

- une calculatrice graphique – 1 gourde + 1 gobelet réutilisable, pour tous les voyages scolaires.

Pour les étudiants de BTS GEMEAU et BTS ACD (ex APV) :

- une blouse à manches longues en coton pour les T.P. en laboratoire.

Pour les étudiants de BTS ACSE et BTS ACD (ex APV) :

- 1 paire de chaussures de sécurité, une combinaison de travail, une paire de bottes et une tenue de pluie.
- uniquement pour le BTS ACD (ex APV) : double décimètre (20m) et un mètre, loupe de botaniste, un cutter.

Pour les étudiants internes :

- oreiller avec enveloppe,
- nécessaire pour literie en 90 (draps, couette ou couverture). Pour des raisons d'hygiène, les sacs de couchage ne sont pas acceptés. Chaque lit de la résidence étudiante est équipé d'une alaise.

Frais de Pension 2023-2024 (sous réserve de modification au 01/01/2024)

Résidence étudiante :

Interne : 1700,02 €/an

Forfait week-end : 210,00 €/an

Forfait «dimanche soir» : 75,00 €/an

½ pensionnaire : 520,97 €/an

Supports pédagogiques : 85,00 €/an
(photopies)

Frais de courrier et d'affranchissement : .9,00 €/an

sans restauration le week-end



Informations sur le transport scolaire

Renseignements et inscriptions sur le site :

Les élèves résidant sur l'une des communes du Grand Dax :

<https://trans-landes.fr> rubrique transport scolaire

Pour les élèves résidant hors du territoire du Grand Dax :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires>

Transport scolaire tous les jours (du lundi au vendredi) depuis Dax 2 arrêts : Gare routière de Dax et Lycée de Borda), un aller-retour par jour.

Calendrier des vacances scolaires 2023-2024 (Académie de la zone A)

	Fin des cours	Reprise des cours
Toussaint	Vendredi 20 octobre 2023	Lundi 6 novembre 2023
Noël	Vendredi 22 décembre 2023	Lundi 8 janvier 2024
Hiver	Vendredi 16 février 2024	Lundi 4 mars 2024
Printemps	Vendredi 12 avril 2024	Lundi 29 avril 2024
Vacances d'été	fin des cours le vendredi 5 juillet 2024	

Jours fériés en dehors des vacances scolaires

- Lundi 1^{er} avril (Lundi de Pâques)
- Mercredi 1^{er} mai (Fête du travail)
- Mercredi 8 mai (Victoire 1945)
- Jeudi 9 mai (Ascension) reprise des cours le lundi 13 mai 2024
- Lundi 20 mai (Pentecôte)

Fermeture administrative de l'établissement

- Vacances de Noël : fermeture de l'établissement du mardi 26 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024 inclus
- Pont de l'Ascension : vendredi 10 mai 2024 vaqué
- Été : fermeture de l'établissement du vendredi 26 juillet au vendredi 16 août 2024.



LEGTA Hector Serres -
2915 Route des Barthes -
40180 Oeyreluy

tél. 05 58 98 70 33 / fax 05 58 98 75 22
<https://agricampus40.fr/>

Recherche de stage en BTSA ACSE

Vous êtes inscrit en BTS ACSE, formation que vous allez suivre de Septembre 2023 à Juin 2025.

Un module primordial de cette formation est le **stage en exploitation agricole**, que vous effectuerez au cours de ces 2 ans, en plusieurs périodes.

Le lieu du stage principal est une **entreprise agricole** (individuelle ou société de type EARL, GAEC, SCEA).

La première période pour ce stage se déroule durant 1 semaine sur les vacances de Toussaint ou fin d'année 2023.

C'est pourquoi nous vous donnons ces quelques indications qui vous permettront de réfléchir, voire rechercher dès maintenant une exploitation support pour ce stage, afin d'être prêt pour la Toussaint.

Voyons d'abord les objectifs de formation de ce stage, puis les quelques contraintes imposées pour sa réalisation.

Objectifs du stage :

Acquisitions de savoirs et savoir-faire, dans la conduite technique des ateliers, mais aussi dans la compréhension globale du système/exploitation en lien avec son environnement, et dans le diagnostic de son fonctionnement (points forts, points faibles).

Concrètement, ces compétences seront évaluées à travers l'épreuve terminale E7-1 (coefficient 8), dont le principe est :

- l'élaboration d'un dossier de 40 pages, présentant l'analyse globale et le diagnostic de cette exploitation, puis proposant un projet d'amélioration adapté.
- la présentation orale de cette étude, face à un jury, en épreuve terminale
- un second oral, à partir d'une autre proposition d'évolution de votre exploitation de stage, imposée par le jury.

Contraintes de stage :

Ce stage doit représenter une durée totale de 10 ou 11 semaines (complété par un stage secondaire en organisme para-agricole de 4 ou 3 semaines, le total des 2 étant de 14 semaines)

Les périodes de stage sont en grande partie imposées :

- › **1 semaine** (sur les vacances de Toussaint ou fin d'année) entre le 23 octobre et le 03 novembre 2023 (mercredi 01 novembre férié) ou entre le 26 et 29 décembre 2023 ou entre le 02 et le 05 janvier 2024.
- › **1 semaine** (sur les vacances d'hiver ou de printemps) entre 19 février et le 01 mars 2024 ou entre le 15 et le 26 avril 2024.
- › **1 semaine obligatoire** (sur la scolarité) du 08 au 12 avril 2024
- › **8 semaines obligatoires (sur la scolarité)** : du 13 mai au 05 juillet 2024
- › **2 semaines à répartir sur les différentes semaines de vacances restantes dont 1 semaine de stage obligatoire sur la scolarité en 2^{ème} année du 04 au 08 novembre 2024.**

- Cette exploitation doit réaliser une activité agricole

« Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. »

Il sera impératif :

- de disposer des informations nécessaires pour analyser le fonctionnement de l'entreprise et réaliser un **diagnostic global**.
- d'être à même de présenter et d'étudier de façon approfondie et précise **un projet**.

En ce qui concerne l'analyse du fonctionnement, il faut veiller à ce que la complexité de la situation (du point de vue juridique notamment), d'un côté, ou la trop grande simplicité (du point de vue de la viabilité par exemple), de l'autre, ne constituent pas un obstacle.

Quant au diagnostic global, qui doit viser les dimensions **technico-économiques, financières, humaines et environnementales**, l'étudiant devra disposer d'informations suffisantes pour le réaliser et être en mesure de présenter les documents venant l'étayer.

Remarque :

Il est possible de réaliser le stage en exploitation à l'étranger mais sous conditions et cela nécessite une organisation spécifique pouvant compromettre la bonne réalisation du dossier technique. C'est pourquoi nous encourageons davantage cette démarche pour le stage complémentaire (3 à 4 semaines)

Les coordonnateurs de la formation

Hélène Carrère-Polier et Philippe DESBONS

INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE 2023 / 2024



Qui est concerné ?

Tous les élèves scolarisés dans le secondaire ou les RPI ont obligation de s'inscrire au transport scolaire. Y compris les élèves empruntant le transport urbain COURALIN et/ou COURALIN +.

Où s'inscrire ?

- Les élèves résidant sur l'une des communes du Grand Dax doivent s'inscrire sur le site de Trans-Landes <https://www.trans-landes.fr> rubrique transport scolaire
- Les élèves résidant hors du territoire du Grand Dax doivent s'inscrire sur le site de la région <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr> rubrique transport scolaire



Quand et comment s'inscrire ?

Pour les élèves résidant sur le territoire du Grand Dax :

- Les inscriptions ouvrent le 1^{er} juin 2023
- Les frais de dossiers sont offerts jusqu'au 20 juillet 2023 inclus. Au-delà de cette date, 15€ de frais de dossier seront facturés.
- Le logiciel d'inscription au transport scolaire est accessible depuis un ordinateur ou un smartphone
- Les familles ne disposant pas d'un accès internet doivent se rapprocher de l'espace France services en contactant le 05 47 55 80 00

Pour les élèves résidant en dehors du territoire du Grand Dax

- Vérifier les conditions d'inscription sur le site de la région <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription> ou par téléphone au 09 70 870 870 (appel non surtaxé)

Quel coût ?

- Pour les élèves ayant droit, le transport est pris en charge par le Grand Dax ou le département, suivant la situation. Attention ! Les frais de dossier pour les inscriptions au-delà du 20 juillet restent à la charge des familles
- Pour les élèves non ayant droit (apprentis ou post bac + 18 ans), l'abonnement au transport scolaire sera facturé 30 €/an (sous réserve de places disponibles dans les cars scolaires). Attention ! Les frais de dossier pour les inscriptions au-delà du 20 juillet sont en supplément.

Titre de transport

Chaque élève doit être muni d'une carte Modalis ou Passerelle et valider son titre de transport à chaque montée dans le car scolaire ou le bus Couralin.

- Les élèves déjà en possession d'une carte Modalis ou Passerelle doivent renseigner son numéro lors de l'inscription. Le titre de transport sera rechargé à distance sur la carte avant la rentrée.
- Les élèves ne disposant pas encore de carte de transport, recevront une carte Modalis avec le titre de transport à leur domicile.
- Les élèves qui ont perdu ou jeté leur carte Passerelle ou Modalis doivent OBLIGATOIREMENT demander un duplicata qui sera facturé 10 €.

Où se renseigner ?

- Par mail : transport.scolaire@grand-dax.fr
- Par téléphone : 05 58 56 87 51

GRAND DAX
TRANSPORT SCOLAIRE

Trans-Landes
Société publique locale de transport

MOYENS de RÈGLEMENT

à votre disposition

Les familles peuvent régler la demi-pension, l'internat et les frais divers de leur enfant, à leur convenance, par différents moyens mis à leur disposition.

Les règlements peuvent s'effectuer :

1. **En numéraire**, directement à l'Agence Comptable au LEGTA Hector Serres à Oeyreluy (bureau ouvert de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30 du lundi au jeudi).
2. **Par virement** :

Titulaire du compte	M. l'Agent comptable de l'EPLEFPA des Landes		
Domiciliation	Trésor Public de Mont-de-Marsan		
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
10071	40000	00001000124	35
IBAN		BIC	
FR76 1007 1400 0000 0010 0012 435		TRPUFRP1	

3. Par **chèque bancaire ou postal**, libellé à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'EPLEFPA des Landes et à envoyer à l'adresse suivante :

Agence Comptable de l'EPLEFPA des Landes
LEGTA Hector Serres
2915 route des Barthes
40180 OEYRELUY

4. Par **prélèvement automatique** sur leur compte bancaire ou postal. **Date butoir le 30 septembre.**

Ces prélèvements s'effectueront, à leur convenance, soit en :

- 9 règlements (prélèvement mensuel d'octobre à juin),
- 3 règlements (prélèvement trimestriel en décembre, mars et juin).

Pour satisfaire aux règlements de la profession bancaire, je vous invite à renseigner, signer et retourner l'imprimé « Mandat de prélèvement », **accompagné d'un RIB ou RIP** à l'adresse ci-dessus.

Afin d'éviter tout incident de paiement, veillez à ce que votre compte soit suffisamment approvisionné aux dates de prélèvement prévues par l'échéancier qui vous sera transmis ultérieurement.

NB : cet échéancier sera annulé après 1 rejet. Les sommes rejetées resteront exigibles et payables par tout autre moyen de paiement.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Nom/prénom de l'élève/étudiant :

Classe :

Type de contrat :
PRELEVEMENT 9 MENSUALITES
PRELEVEMENT 3 MENSUALITES

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Agent Comptable du Lycée Agricole de Dax Oeyreluy à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Agent Comptable du Lycée Agricole de Dax Oeyreluy.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 71 ZZZ 629717

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom :	Nom : AGENT COMPTABLE EPLEFPA des Landes
Adresse :	Adresse : 2915 route des Barthes
Code postal :	Code postal : 40180
Ville :	Ville : OEYRELUY
Pays :	Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Identification internationale (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	(_ _ _)
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	-----------

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif **X**

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, les prélèvements ordonnés par l'Agent Comptable de l'EPLFPA des Landes. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec l'Agent Comptable de l'EPLFPA des Landes.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



agricampus40.fr

EPLEFPA des Landes
2915 Route des Barthes 40180 Oeyreluy

Dax tél 05 58 98 70 33 legta.dax@educagri.fr
Mugron tél 05 58 97 70 63 lp.mugron@educagri.fr
Sabres tel 05 58 04 41 80 lp.sabres@educagri.fr



Fiche ELEVE/ETUDIANT de renseignements "intendance et comptable"

à joindre obligatoirement au dossier d'inscription - Année scolaire : 2023/2024

NOM : Prénom : Classe :

Né(e) le : à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Elève Téléphone : Mail :

Parents Téléphone : Mail :

Régime : Interne Externe Demi-pensionnaire 5 jours

Avez-vous déposé une demande de Bourses : oui non

Situation familiale : mariés séparés divorcés veuf (veuve) Vie Maritale célibataire PACS

	Père	Mère	Tuteur - Tutrice
NOM – Prénom			
Profession			
N° sécurité sociale			
Date et lieu de naissance			
Employeur : - Nom - Adresse - Téléphone			

Attestation d'engagement

Je soussigné(e),,

responsable financier de l'élève/étudiant : Classe :

- déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur, de l'internat et de la restauration scolaire de l'établissement.
 - autorise l'utilisation des bourses nationales éventuelles en compensation des frais d'internat, divers, de restauration scolaire.
 - m'engage à payer la pension (internat - demi pension), frais divers, pendant toute la durée de la scolarité, conformément au tarif en vigueur.
- A défaut de paiement, je reconnais m'exposer à ce que ce recouvrement en soit poursuivi, conformément à la réglementation en vigueur.

**Joindre impérativement
un relevé d'identité bancaire ou postal
à agraffer à ce document**

Fait à :, le
Signature du ou des responsables

ALESAD

Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis de Dax

Sorties

Patinoire - Bowling - Spectacles
à l'Atrium de Dax - Cinéma
...organisées avec vous



Soirées

Fête de Noël - Karoké
Carnaval - Tournois
Projections - Bal de fin d'année

Ateliers

Jeux - Vidéo - Arts Plastiques - Photo
Musique - Théâtre d'impro - Dessin
Cuisine...
mis en place selon vos envies.

Animation du foyer
Gestion du bar

AS Activités Sportives et UNSS



Animation sur site

Selon les choix des élèves et étudiants
nous proposons des sessions d'activités
variées. Comme du crossfit, du volley, de
l'ultimate, accès à la salle de musculation..

Bulletin d'adhésion

Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis de Dax

Association Sportive

- **L'ALESAD** est une association gérée par les élèves volontaires pour animer la vie du site par la mise en place d'ateliers, de sorties, de concerts, de soirées au foyer ou à l'amphithéâtre, et la tenue d'un bar. Les sorties payantes sont prises en charge par l'association à hauteur de 50 % maximum.
- **L'AS** (Association Sportive) gère les activités sportives et le championnat UNSS pour les activités choisies par les élèves.

Pour adhérer, joindre au dossier d'inscription, ce bulletin accompagné d'un chèque.

Elle est fixée à (cocher la ou les cases qui vous intéresse) :

/// **16 €** pour l'adhésion à l'ALESAD → *Règlement par chèque à l'ordre de l'ALESAD*

/// **16 €** pour l'adhésion à l'AS → *Règlement par chèque à l'ordre de l'AS*

/// **28 €** pour l'adhésion aux 2 associations → *Règlement par chèque à l'ordre d' 1 des 2 associations*

NOM : **Prénom :**
Classe :



LEGTA Hector Serres
Service Santé ■ 05 58 98 79 15
2915 route des Barthes – 40180 OEYRELUY
 Téléphone : 05.58.98.70.33 Télécopie : 05.58.98.75.22

Année scolaire 2023/2024 FICHE d'URGENCE

Document non confidentiel valable dans l'enceinte de l'établissement de formation ou lors des différents déplacements en France et/ou à l'étranger.

Nom : _____ Prénom : _____
 Classe : _____ Régime : Int. ½ pens. Ext.
 Date de Naissance : _____ Lieu de naissance : _____
 Sexe : M F Numéro de portable de l'élève : _____ / _____ / _____
 Email : _____ @ _____

Personnes à prévenir : cocher le ou les représentants légaux

Parent 1 <input type="checkbox"/>	Parent 2 <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/> (préciser).....
Nom : _____	Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____
Tel domicile : _____	Tel domicile : _____	Tel domicile : _____
Tel travail : _____	Tel travail : _____	Tel travail : _____
Portable : _____	Portable : _____	Portable : _____
Email : _____	Email : _____	Email : _____

Adresse de l'apprenant **SEULEMENT si différente des représentants légaux** :

Observations que vous jugez utiles de signaler aux services d'urgences (maladies, allergies, traitements, précautions particulières...)

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

Date du dernier rappel vaccination antitétanique (DTP, Revaxis, Boustrix) :

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'apprenant accidenté ou malade vers le centre de soins le plus adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence dans le cas d'une impotence fonctionnelle. Dans tous les cas l'apprenant mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un parent ou d'un représentant légal.

Date et signature

Le dossier santé comprend :

- **La fiche d'urgence**
- **La fiche de Santé** (à remettre sous pli confidentiel) : elle est obligatoire pour la détention de produits pharmaceutiques de façon temporaire ou annuelle. Si un traitement est mis en place au cours de l'année scolaire, il conviendra d'en informer l'infirmière.
- **Le statut vaccinal** : fournir une photocopie des pages correspondantes du carnet de santé ou une attestation du médecin traitant.
- **Tout document concernant un suivi médical particulier** : compte-rendu médical, radiographies, traitement médical, suivi médical régulier (clinique ou psychologique), bilan orthophonique...dispense sportive....

Par mesure de sécurité, les apprenants ne sont pas autorisés à détenir de produits pharmaceutiques, au sein de l'établissement scolaire. Ils doivent être remis à l'infirmière pour un traitement ponctuel et/ou permanent.

Mme/M..... atteste(nt) que toutes les informations fournies sont correctes et s'engage(nt) à informer l'établissement de tout changement et s'engage à ce que leur enfant respecte le règlement intérieur.

Date et signature
Des parents

Date et signature
de l'apprenant



FICHE DE SANTE

Année scolaire 2023/2024

Nom et prénom de l'apprenant :

Classe :

Antécédents médicaux et/ou chirurgicaux :

Allergies (précisez) :

Handicap : Si votre enfant présente une déficience (auditive, visuelle...), une difficulté d'apprentissage (dyslexie...) ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période, veuillez préciser le type de handicap, le traitement suivi et/ou les aménagements à mettre en place :

Traitement(s) :

Les traitements doivent être impérativement remis à l'infirmière avec obligatoirement un duplicata de l'ordonnance.

Votre enfant a-t-il bénéficié au cours de sa scolarité d'un :

- () PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- () PPS (Plan Personnalisé de Scolarisation)
- () PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
- () Aménagements d'épreuves

Veillez fournir tous les documents (certificat médical, ordonnance et une copie des dossiers).